

COMMUNE DE VILLAGE-NEUF

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers Municipaux :

Séance du 29 juin 2017

sous la présidence de Monsieur Bernard TRITSCH, Maire

élus en fonction : 27
présents : 22
excusés : 5 dont 3 procurations
absent : 0



3^{ème} QUESTION A L'ORDRE DU JOUR

Compte Administratif et Compte de Gestion de l'exercice 2016

3.1 Budget Principal

M. le Maire présente le compte administratif de l'exercice 2016 dont les membres du Conseil Municipal ont été destinataires le 23 juin 2017.

A l'issue de cette présentation, M. le Maire quitte la salle de séances et Mme TRENDEL, Adjointe, est désignée Présidente de séance.

Elle demande au Conseil Municipal de statuer sur le compte administratif en question et cela conformément aux dispositions de l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal :

- vu la note de présentation synthétique conforme aux dispositions de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui sera mise en ligne sur le site internet de la commune ;
- statuant sur le compte administratif de l'exercice 2016 ;
- à l'unanimité des voix ;
- approuve le compte administratif (Budget Principal) de l'exercice 2016 dont les résultats peuvent être présentés comme suit :

A. Section de fonctionnement

Résultat de clôture au 31/12/2015 :	+ 1 115 857,37 €
Part affectée à l'investissement :	- 890 916,52 €
Excédent de fonctionnement reporté :	+ 224 940,85 €

Recettes de l'exercice 2016 :	+ 5 371 917,01 €
Dépenses de l'exercice 2016 :	- 4 420 704,30 €

<u>Résultat de clôture au 31/12/2016 :</u>	<u>+ 951 212,71 €</u>
--	-----------------------

B. Section d'investissement

Résultat de clôture au 31/12/2015 :	- 47 916,52 €
-------------------------------------	---------------

Recettes de l'exercice 2016 :	+ 1 567 627,95 €
Dépenses de l'exercice 2016 :	- 994 978,68 €

Restes à réaliser en recettes :	+ 25 000,00 €
Restes à réaliser en dépenses :	- 1 113 000,00 €

<u>Résultat de clôture au 31/12/2016 :</u>	<u>- 563 267,25 €</u>
--	-----------------------

C. Total du budget :

Excédent de fonctionnement :	+ 951 212,71 €
Déficit d'investissement :	- 563 267,25 €

<u>Excédent global :</u>	<u>+ 387 945,46 €</u>
--------------------------	-----------------------

Après l'adoption du Compte Administratif, M. le Maire revient en salle de séances et le Conseil Municipal :

- à l'unanimité des voix ;
- décide de prélever la somme de **563 267,25 €** de l'excédent de fonctionnement et de l'affecter au financement de la section d'investissement ;
- approuve également le compte de gestion 2016 du Budget Principal produit par M. Luc ROUSSET, Receveur Municipal.

Ce document n'appelle pas d'observation sur la tenue des comptes qui sont identiques à ceux présentés par M. le Maire, ordonnateur.

Pour extrait conforme :
Village-Neuf, le 3 juillet 2017

Le Maire :



Tritsch
Bernard TRITSCH

Acte certifié exécutoire
A compter du 4 juillet 2017

Village-Neuf, le 4 juillet 2017



Le Maire :
Bernard TRITSCH

Tritsch

